

ENQUÊTE

ADAM RAYSKI

AU
STAND
DE
TIR

Le massacre des résistants

Paris 1942-1944

MAIRIE DE PARIS



ADAM RAYSKI

Au Stand de Tir

Le massacre des résistants

Paris 1942-1944

Préface



Henri Garat/Mairie de Paris

Il est des lieux porteurs de tant de souffrances que, même effacés par le passage du temps et celui des engins de chantier, leur mémoire se rappelle à nous comme pour témoigner du passé.

Le stand de tir de Balard, disparu sous les travaux du périphérique, fait partie de ces lieux de mémoire. Son nom résonne encore comme l'une de ces plaisanteries macabres qu'affectionnait la barbarie nazie. C'est là que furent torturés, détenus et assassinés plus de 140 résistants, souvent livrés à l'occupant par une administration française devenue complice.

Les cinq lycéens du lycée Buffon, arrêtés sur dénonciation, livrés aux Allemands y furent torturés et fusillés le matin du 8 février 1943. L'un d'entre eux, Jacques Baudry, écrit à ses parents « on va m'arracher cette vie que vous m'avez donnée et à laquelle je tiens tant ». Sur les 143 fusillés du stand de tir, 54 avaient moins de 25 ans, 22 avaient entre 18 et 20 ans, 4 n'avaient que 17 ans.

À la Libération, on ne retrouva qu'un mur recouvert par les empreintes des mains des suppliciés et plusieurs poteaux d'exécution déchiquetés par les balles innombrables tirées dans ce lieu de massacre.

Il aura fallu la ténacité d'Adam Rayski, grand résistant, inlassable artisan de la mémoire de ses compagnons, pour exhumer l'histoire de ce lieu tragique. N'oublions jamais que le racisme ordinaire est le terreau du crime contre l'humanité, que l'autorité illégitime est le premier pas vers la tyrannie.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, connected letters that appear to read 'Bertrand Delanoë'.

BERTRAND DELANOË
Maire de Paris

Au sommaire

Avant-propos	6	L'impitoyable acharnement de la GFP	
« Avis » Paul Eluard	9	contre le réseau de renseignements de Robert Beck	48
Rapport du commissaire Henri Danty	10	L'action de Beck vue par la GFP	49
Demande d'enquête sur le classement du Stand comme monument historique	12	Objets trouvés au domicile de Robert Beck	50
Le « veto » du préfet de Police	13	Son suicide manqué	50
À défaut de témoins la parole est aux photos	14	Les interrogatoires	51
Les groupes des résistants torturés à mort	21	Durandon identifié	51
L'Empire de la terreur	22	Une vie mouvementée	52
Décembre 1941 : Hitler s'inquiète déjà...	23	Un souvenir personnel	53
Bousquet et la police française aux ordres du SS Oberg	25	Une mort mystérieuse	54
Le rôle de la Geheime Feld Polizei	28	Le procès : cinq condamnations à mort	56
Les cinq martyrs du lycée Buffon	29	Dernière lettre de Robert Beck adressée à ses enfants et amis	57
Qui étaient ces cinq garçons devenus des figures emblématiques de la résistance des jeunes ?	30	Extraits d'un message de Robert Beck	57
Avant leur arrestation...	31	Robert Beck est exécuté au Stand de Tir le 6 février 1943	58
Naissance de l'esprit de résistance	32	Ils ont donné leur vie pour leur patrie d'adoption	60
Dans la résistance armée	34	Mémoire - Inauguration de la plaque	64
Les Renseignements généraux lancent un avis de recherche sur Pierre Benoit	35	La cérémonie du 21 juin 2000	65
La justice de Vichy participe à la répression	36	Le devoir de savoir	66
Les familles prises en otages	36	24 juin 1964 : la démolition du Stand	67
Après leur arrestation...	37	Liste des victimes résistants massacrés	69
La peine de mort pour tous	38	Notice biographique	72
Lettre clandestine de l'enfer	39	Sources documentaires et crédits photographiques	74
Paul Eluard réagit	40	Remerciements	75
Les cinq élèves ont été assassinés le 8 février 1943	43	Publications d'Adam Rayski	76
Leurs dernières lettres	44		
L'urne devant la chapelle de la Sorbonne	46		

Avant-propos

On a beaucoup parlé du Stand de Tir* situé dans le XV^e arrondissement, à la limite d'Issy-les-Moulineaux, découvert à la libération de la Capitale. Ce stand de tir y existait depuis 1938, destiné aux jeunes policiers.

Paris occupé, le terrain de localisation du Stand — le ministère de l'Air — est pris par la Luftwaffe. Bien entendu, plus d'accès aux personnes « étrangères au service ».

On oublie le Stand.

Fin août 1944, c'est la libération de Paris. Côté Balard et Issy-les-Moulineaux, des curieux se précipitent vers l'espace du ministère de l'Air où ils reconnaissent le Stand de Tir.

Les premiers observateurs — dont le commissaire de police Danty et le photographe Roger Schall — ont fait un constat auquel ils avaient du mal à croire : le nombre de poteaux d'exécution criblés de balles confirmait que des hommes y servaient de cibles. En outre, plus au fond, on découvrait un mur avec des traces de mains. Le mur était recouvert d'amiante.

Les photos de Roger Schall et le rapport du commissaire de police fournissaient de précieuses informations. Une organisation, dite « Geheime Feld Polizei » (GFP), disposait du Stand pour torturer et massacrer des résistants. Or, à ce jour, aucune recherche n'a permis de connaître les critères du choix du lieu d'exécution : le Mont Valérien ou le Stand de Tir...

Quant aux bourreaux, ils appartenaient à une catégorie que l'ordre des SS, considéré comme une élite, refusait d'intégrer. En somme, des créatures qui trouvaient le maximum de plaisir en torturant cruellement des condamnés à mort.

Des sadiques, suivant la définition d'un psychanalyste.

Les victimes : les élèves du lycée Buffon, des Francs-Tireurs et Partisans, des FTP-MOI (résistants d'origine immigrée), un réseau de renseignement et autres patriotes.

L'existence du Stand comme lieu de massacres était gardée secrète. Ses installations, nettement industrielles, laissent supposer qu'il s'agissait de progresser dans la recherche de nouveaux moyens d'extermination.

Le vocabulaire s'avère trop pauvre pour définir les méthodes de terreur employées.

En faisant connaître le fonctionnement exterminateur du Stand, où des résistants servaient de point de mire, nous ajoutons de nouvelles pages à l'histoire du « crime contre l'humanité » accompli par ceux qui ont fait de la Terreur un " idéal ".

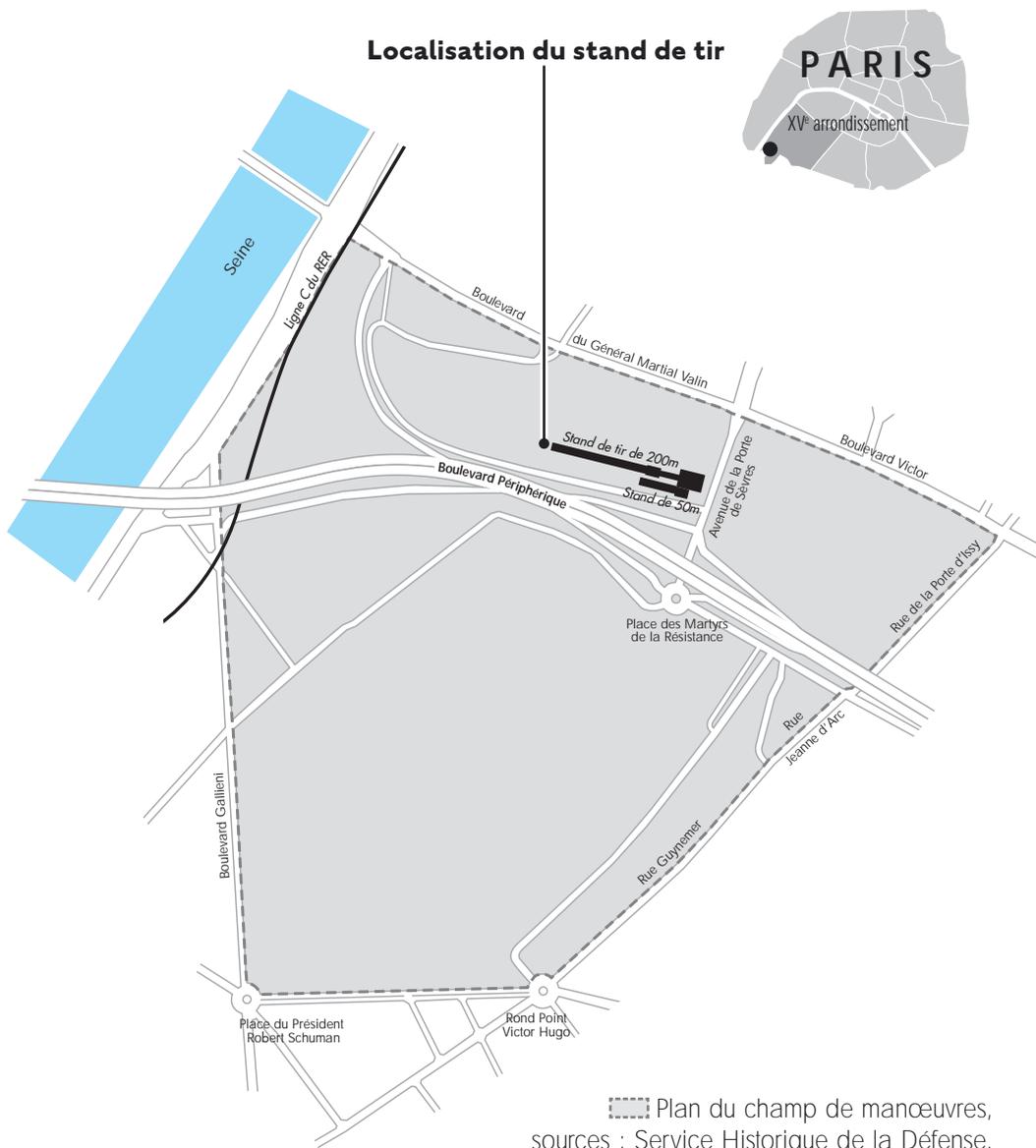
Il importe de ne pas perdre de vue la résurgence de mouvements d'extrême droite dans certains pays.

Un devoir politique et éthique pour l'Europe unifiée et fondée sur la valeur des Droits de l'Homme.

ADAM RAYSKI

*Voir plan page 8.

Localisation du stand de tir

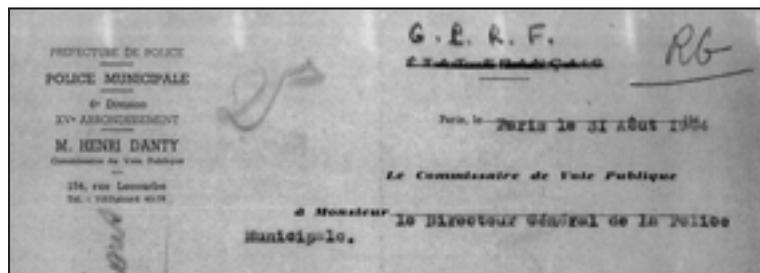


AVIS

*La nuit qui précéda sa mort
Fut la plus courte de sa vie
L'idée qu'il existait encore
Lui brûlait le sang aux poignets
Le poids de son corps l'écoeura
Sa force le faisait gémir
C'est tout au fond de cette horreur
Qu'il a commencé à sourire
Il n'avait pas UN camarade
Mais des millions et des millions
Pour le venger il le savait
Et le jour se leva pour lui.*

PAUL ELUARD - *Le rendez-vous allemand* - Éditions de Minuit, Paris, 1942

Rapport du commissaire Henri Danty



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :

Derrière les locaux du Ministère de l'Air, boulevard Victor à Paris XV^e arrondissement, il existe deux stands de tir, l'un de 200 mètres, l'autre de 50 mètres.

La formation de l'Armée de l'Air qui occupe les lieux sous les ordres du commandant Marette, a fait procéder hier à des fouilles dans le premier stand et a déjà exhumé 4 volumineux cercueils paraissant contenir chacun plusieurs corps.

Le deuxième stand servait de lieu d'exécution et j'ai fait les constatations suivantes :

Au pas de tir et sur une longueur de dix mètres, et sur toute leur hauteur, les murs sont tapissés d'une épaisse couche d'amiante et portent jusqu'à une hauteur de 2 m 50 des centaines d'empreintes de mains.

Cette partie du stand paraît avoir été fermée par une cloison l'isolant du reste du stand.

Il est impossible d'imaginer à la suite de quelles tortures les personnes qui y ont été amenées ont sauté contre le mur et laissé dans l'amiante l'empreinte de leurs mains.



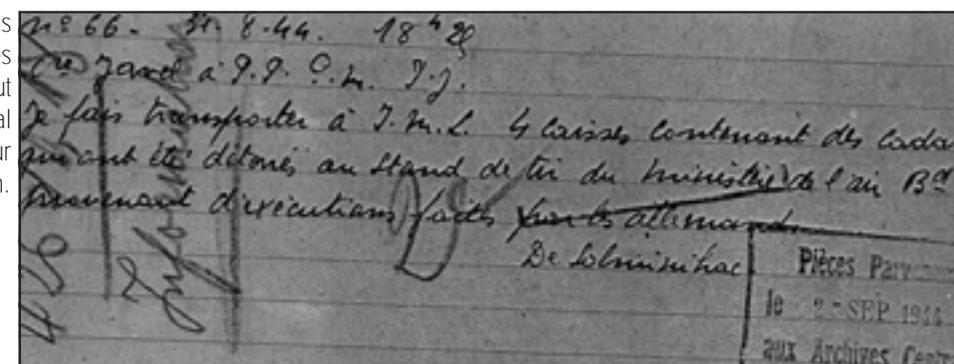
À la butte de tir il existe 3 poteaux d'exécution portant d'innombrables traces de balles ; l'un d'ailleurs est sectionné à moitié par les balles. Sur ces poteaux sont accrochés les bandeaux et les cordages destinés aux suppliciés...

Six poteaux rasés, c'est-à-dire sectionnés pas les balles sont rangés le long du mur ainsi qu'un lot de 6 poteaux neufs.

Il y aurait lieu de faire procéder d'urgence à des fouilles méthodiques dans le sol de ces stands et à explorer également le terrain de manœuvre voisin et les égouts, car il est vraisemblable que de nombreux cadavres y sont enfouis.

Je crois devoir suggérer qu'à la suite des atrocités inouïes qui ont vraisemblablement été commises dans ces lieux il y aurait sans doute lieu d'inviter un organisme neutre à assister aux constatations.

Cercueils envoyés à l'Institut médico-légal pour identification.



Demande d'enquête sur le classement du Stand comme monument historique

Le ministre de l'Éducation nationale, Marcel-Edmond Naegelen, dans sa lettre datée du 16 février 1946, adressée au ministre de l'Intérieur, estime :

« qu'il y aurait intérêt de faire classer comme monument historique le Stand de tir d'Issy-les Moulineaux afin de conserver dans son état actuel ce lieu qui aurait été le témoin des atrocités allemandes ».

Le ministre de l'Intérieur, André Le Troquer, demande alors au préfet de Police d'ordonner une enquête. Elle est confiée aux Renseignements généraux. On ignore leur réponse. Dans une lettre datée du 8 avril 1946, adressée au ministre de l'Intérieur et signée, pour le préfet de Police, Charles Lutzet, par délégation : S. Allezain, il conclut : **« Il apparaît que le classement du Stand comme monument historique ne présente plus beaucoup d'intérêt, les traces d'atrocités commises ayant à peu près disparues ».**

L'avis du préfet est confirmé par le ministre de l'Intérieur.

Une décision scandaleuse du point de vue historique.

Le « veto » du préfet de Police

Au sujet du Stand de Tir d'Issy-les-Moulineaux susceptible d'être classé comme monument historique.

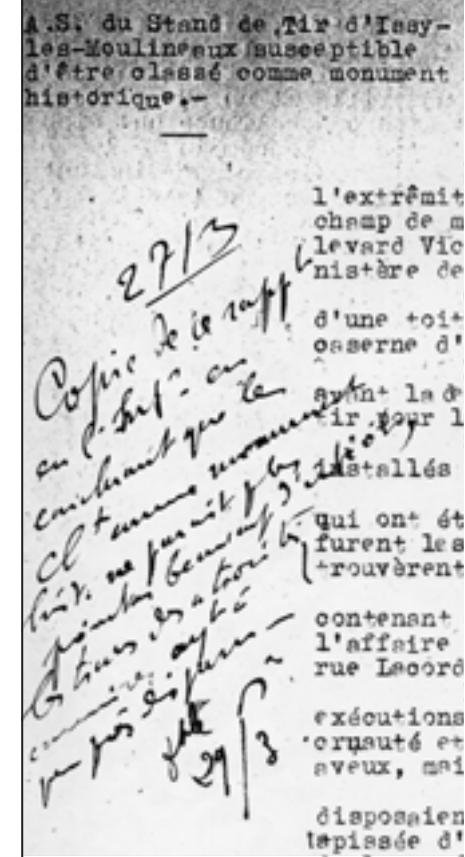
Note en marge du 27-3-1946.

Copie de ce rapport au Ministre de l'Intérieur en concluant que le classement comme monument historique ne paraît plus présenter beaucoup d'intérêt, les traces des atrocités commises ayant à peu près disparues.

Pour motiver son refus, le préfet invoque les raisons suivantes :

« Tour à tour, les marques et traces de la barbarie nazie disparurent : chacun voulant emporter chez lui un souvenir. Ainsi, les marques des mains sur l'amiante furent emportées par les uns. D'autres, stupéfiés par la hauteur des empreintes faites sur l'amiante par les malheureuses victimes dans leurs détentes éperdues s'essayaient à sauter aussi haut qu'elles et détérioraient les véritables marques.

Les lassos accrochés aux poteaux d'exécution disparurent également [...]. D'autre part, Le Stand de tir au lendemain de la Libération, servit à nouveau de lieu d'exercice d'entraînement pour différentes armes, y compris des gardiens de la paix. »



À défaut de témoins la parole est aux photos

Ce qui frappe lorsqu'on regarde les photos de l'intérieur du Stand, c'est la place qu'occupent les outils de torture. Ils sont complexes du point de vue technique et uniques dans le système répressif nazi en Europe.

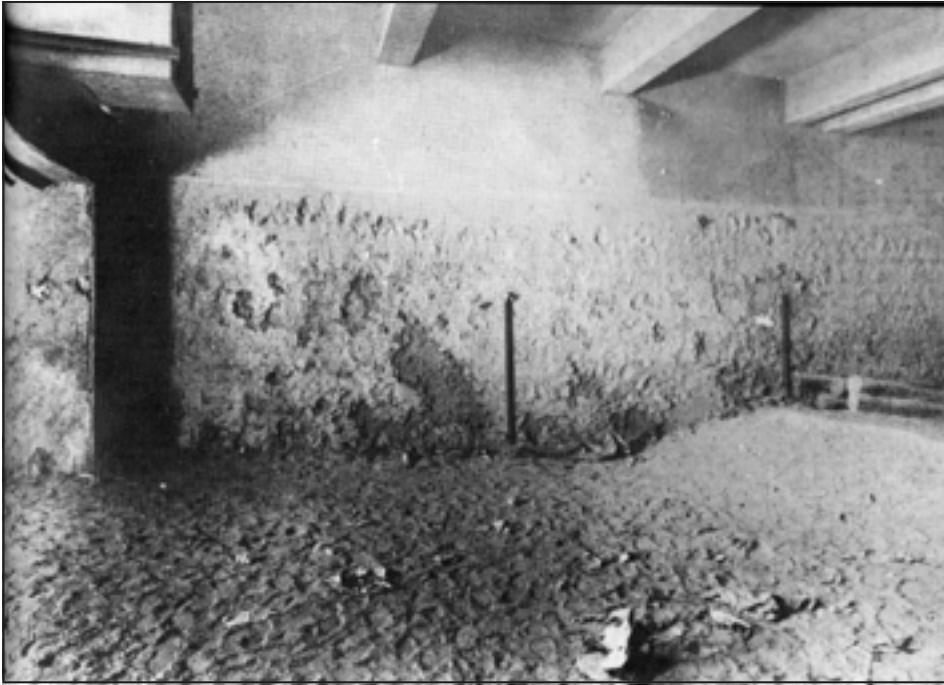
Le mur d'amiante — sa construction témoigne d'une parfaite connaissance de ses caractéristiques. L'amiante est incombustible. On peut le chauffer à l'infini sans qu'il fonde. Il faut croire que des câbles électriques traversaient ce mur.

Les résistants, qui tombaient sur le mur, y laissaient non seulement l'empreinte de leurs mains mais aussi leur vie.

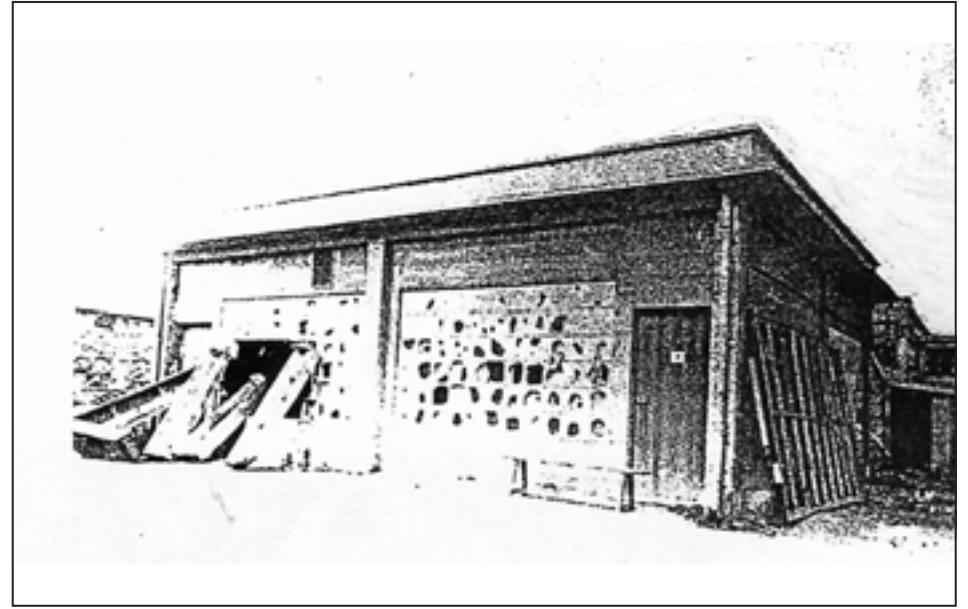
D'où venait la main-d'œuvre apparemment bien qualifiée ? Sans doute d'Allemagne ou plutôt des unités de Génie de la Wehrmacht « stationnées » en France. Le secret était total.



Détail de la chambre de tortures. Le mur d'amiante avec les traces des mains des victimes. Photo Roger Schall, août 1944.



Le mur d'amiante.



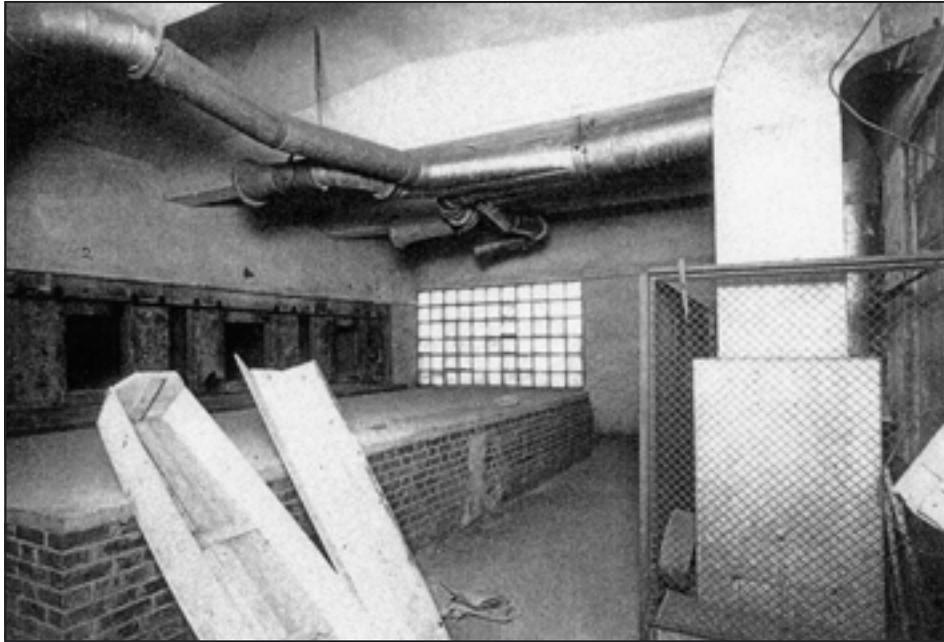
Le Stand de Tir vu de l'extérieur par un photographe anonyme. À gauche, on voit des cercueils.



Première visite des FFI et des policiers français (fin août 1944).



Les poteaux d'exécution et, à droite, le mur d'amiante.



Cette photo a fait l'objet d'une consultation de spécialistes, architectes, chefs de chantiers du bâtiment ou plombiers. Tous ont estimé qu'il s'agissait d'une installation de fours, alimentés au gaz ou, éventuellement, au charbon. La présence des cercueils est fort significative.

Les groupes des résistants torturés à mort

- Les élèves du lycée Buffon
- Le réseau de renseignement et d'action de Robert Beck
- Les Francs-Tireurs et Partisans français
- Les FTP-MOI qui ont donné leur vie pour leur patrie d'adoption
- De nombreux gaullistes
- Les résistants NN non identifiés

L'Empire de la terreur

Entre 1933 et 1945, quelques-unes des plus importantes institutions de la terreur nazie étaient rassemblées dans le périmètre formé par la Prinz-Albrecht Strasse, la Wilhelmstrasse et l'Anhalter Strasse.

La « Geheime Staatspolizei » (Gestapo-police secrète d'État), la « Reichsführung-SS » (direction de la SS), le « Sicherheitsdienst » (SD-Service de Sécurité) de la SS et à partir de 1939, le « Reichssicherheitshauptamt » (RSHA- Direction de la Sécurité du Reich) se trouvaient dans un voisinage immédiat, parfois dans le même immeuble.

Cette proximité géographique de la police, de la SS et du SD illustre l'enchevêtrement des appareils d'État et des organisations de parti, une caractéristique du système de domination nazi.

En 1939, la Gestapo, la police criminelle (organisation d'État) et le SD (service du Parti) sont officiellement réunis en une seule institution baptisée RSHA (Direction de la Sécurité du Reich).

Le RSHA était donc à la fois une administration et une partie de l'empire SS. L'appareil de surveillance et de répression s'était accaparé de tant de tâches que les locaux de la Prinz-Albrecht Strasse n'y suffirent bientôt plus, ses services s'installèrent peu à peu dans tous les quartiers de la ville.

En 1943, **le RSHA occupait à lui seul trente bâtiments** dispersés entre Weibensee et Wannsee ; parmi eux, le bureau d'Eichmann (responsable pour l'extermination des Juifs) au 115-116, Kurfürstenstrasse.



Décembre 1941 : Hitler s'inquiète déjà...

Le 7 décembre 1941, Hitler publie le décret Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard). Ce décret était destiné à remplacer l'inefficace politique nazie d'exécution des otages pour contrer les activités clandestines. Le SS Reichsführer Himmler ordonna les instructions suivantes à la Gestapo : « Après longue considération, il est de la volonté du Führer que les mesures prises contre ceux qui sont coupables d'offenses contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés, soient modifiées.

Le Führer est d'avis que dans ces cas, la servitude pénale ou même la condamnation à vie aux travaux forcés, doivent être considérées comme des signes de faiblesse. Une dissuasion efficace et durable ne peut être obtenue que par la peine de mort ou en prenant des mesures qui laisseront la famille et la population dans l'incertitude quant au sort de l'agresseur.

La déportation en Allemagne répond à ce besoin. »

Sur 1500 NN (Nacht und Nebel) déportés de France au camp de Hinzert, 804 trouvèrent la mort. Trois cent quatre-vingt-dix en reviennent mais on ignore tout du sort des autres, disparus dans des conditions inconnues.

Tous les résistants tombés aux mains de la GFP (Geheime Feld Polizei) ont été classés "NN".

Voici des extraits d'une circulaire adressée aux gardiens allemands des prisons de Fresnes et de la Santé :

- La lumière brûlera toute la nuit dans ces cellules.
- Tant qu'il s'agit d'un homme et qu'il n'y a pas contre-ordre écrit, le prisonnier sera toujours lié et sur le dos.
- Faire spécialement attention à la fuite et au suicide.
- Les cellules des prisonniers numérotés seront pendant et après les heures de service contrôlés par les gardiens et les sentinelles toutes les 20 minutes.
- Les cellules porteront ces indications :
 - à contrôler constamment ;
 - lumière toute la nuit ;
 - n'entrer que par deux ;
 - ne doit quitter la cellule que sur ordre spécial.
- Le personnel féminin devrait aussi être avisé.

Bousquet et la police française aux ordres du SS Oberg

Nommé par Himmler commandant supérieur des SS et de la police, Oberg est envoyé à Paris où il est placé dans l'administration militaire et politique de l'occupant à un rang très élevé à côté du Befelshaber.

Sa tâche : obtenir du gouvernement Pétain et Laval une coopération particulière avec la police française. Vichy confie à René Bousquet la négociation avec Oberg de l'armement et du renforcement de sa police espérant ainsi se garantir une autonomie dans la persécution et la répression de la résistance et de la déportation des Juifs.

Bousquet s'apercevra au cours des pourparlers du caractère illusoire de son objectif. Il retournera à Vichy avec deux documents : une lettre riche en compliments et un diktat.

On lira ci-après des extraits essentiels de ce dernier document :

« Les Services dépendant du Commandant Supérieur des S.S. et du Chef de la Police dans les territoires occupés, à savoir : le Commandant de la Police de Sûreté et du Service de Sécurité, et le Commandant de la Police de l'ordre, ont pour mission de garantir au Reich la conduite de la guerre, notamment d'assurer la sécurité des troupes d'occupation, de combattre et de prévenir toutes les attaques dirigées contre le Reich allemand, dans la lutte actuelle pour la libération de l'Europe.



Rencontre
Bousquet-
Oberg

La police française reconnaît cette tâche comme étant la sienne. Elle la remplira, sous sa responsabilité personnelle et totale, en employant tous les moyens à sa disposition, avec la collaboration des services placés sous les ordres du Commandant Supérieur des S.S. et de la Police.

C'est pourquoi elle apportera son appui aux services dépendant du Commandement Supérieur des S.S. et du Chef de la Police non seulement en lui communiquant tous renseignements

utiles, mais par toute autre coopération dans la répression de tous les ennemis du Reich, et également en livrant ce combat elle-même, sous sa propre responsabilité.

La Police française et les Services dépendant du Commandant Supérieur des S.S. et du Chef de la Police collaboreront également au maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans les territoires occupés, auxquels ils sont également intéressés.

Pour faciliter autant que possible la mission de la Police française, **les mesures ci-après ont été envisagées, du côté allemand :**

I - Autant que possible, communication préalable au Secrétaire Général à la Police, de toutes les mesures de principe qui touchent le travail commun.

- II - Communication à la Police française, des instructions d'ordre général, par la voie administrative française, pour autant que l'urgence ne s'oppose pas à cette réglementation, et ceci pour obtenir une direction unifiée et énergique de la Police française.**
- III - Collaboration étroite entre les Commandants de la Police de Sûreté, les Commandants des S.S., les préfets régionaux et les services subalternes de la police, pour l'exécution de toutes les mesures policières.**
- IV - Il est posé en principe que les mesures de représailles (exécutions et déportation) seront exercées, à l'avenir, seulement à l'égard des personnes qui n'auront été ni désignées par la police française aux services dépendant du Commandement des S.S. et du Chef de la Police, ni arrêtées par elle.**
- V - Poursuite, par les autorités françaises, des délits politiques qui ne sont pas dirigés directement contre les intérêts du Reich allemand.**
- VI - Armement meilleur de toute la police française.**
- VII - Création de groupes mobiles de réserve.**
- VIII - Création d'écoles pour augmenter le rendement et la puissance de choc dans la lutte contre les ennemis communs».**

Signé: OBERG

Commandant Supérieur des S.S. et de la Police.

Oberg et son adjoint Knochen ont été condamnés à mort par un tribunal français en 1954, grâciés par le président René Coty en 1958 et libérés en 1962 par le général de Gaulle...

Le rôle de la « Geheime Feld Polizei » Oberg désigne les bourreaux du Stand

La Geheime Feld Polizei est une police militaire secrète à ne pas confondre avec la « Feldgendarmerie » - police militaire de campagne. La GFP était l'organe exécutif de l'Abwehr (contre-espionnage) spécialisé dans la lutte contre la Résistance intérieure et extérieure. Elle avait son siège à l'hôtel *Bradford*, rue Saint-Philippe-du-Roule, à Paris VIII^e.

On comptait un certain nombre de « groupes » opérationnels, d'environ cinquante hommes chacun.

Tout change en mai 1942 après l'arrivée de Karl Oberg, « chef suprême des SS et de la police ». Il procède à plusieurs réorganisations. Objectif : renforcer la répression de la Résistance. Ainsi, la GFP est reformée ; Oberg crée le « groupe 6/10 » qui comptera les éléments les plus sadiques : un « Kommando für Kapital Verbrechen » (crime suprême). L'Einatzkommando va « gérer » en barbares le Stand de Tir. Le premier massacre aura lieu le 6 juillet 1942 et ce n'est pas un pur hasard. L'ordre ne pouvait être donné que par Oberg.

Les Brigades Spéciales de la préfecture se trouvent soumises à la GFP. Les interventions routinières de police, par exemple la recherche de renseignements, les perquisitions, les filatures, les premiers interrogatoires et, très certainement, les tortures, étaient assurées par la Brigade Spéciale n° 2 (BS2) de la préfecture de Police.

Le professeur Ahlrich Meyer nous informe qu'en 1944 la GFP a organisé en Allemagne un grand « autodafé » de ses dossiers mais, aux archives militaires de Fribourg, on trouve la liste de documents détruits.

Les cinq martyrs du lycée Buffon

Les plaques commémoratives à l'entrée du lycée Buffon, tout comme les photographies accrochées aux murs de la salle des professeurs, disent l'importance du tribut payé à la patrie par les élèves et les maîtres de ce lycée au cours des deux guerres mondiales.

Parmi les sacrifices qu'évoquent tous ces témoignages du souvenir, il en est un particulièrement mémorable, particulièrement digne d'admiration, en raison de la jeunesse de ceux qui s'y sont offerts, en raison aussi des circonstances, c'est celui des Cinq Lycéens de Buffon torturés à mort au « Stand de Tir » par des sbires nazis, en 1943.

Jean-Marie Arthus, né à Lausanne le 2 avril 1925 de parents français, a donc 15 ans en 1940. Son père, veuf, est psychiatre. Élève à l'École alsacienne, il n'a été au lycée Buffon que pendant un cours de vacances.

Jacques Baudry est né le 7 avril 1922 ; il est le fils unique d'un professeur d'économie. Il habite 247 rue de Vaugirard. Entré à Buffon en 1932, il a passé avec succès le baccalauréat et prépare depuis 1940, en mathématiques spéciales, les concours d'entrée aux grandes écoles.

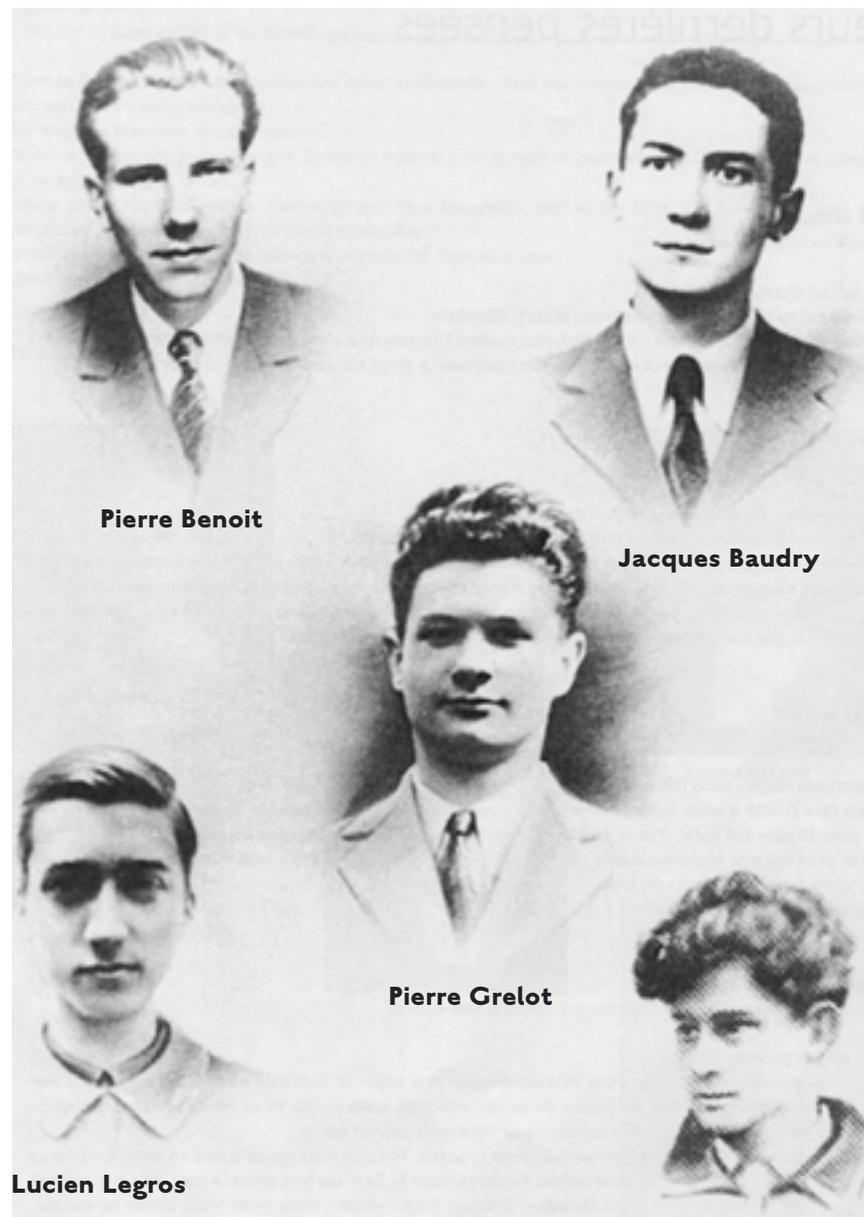
Pierre Benoit est né à Nantua le 7 mars 1925 ; son père est officier de police et sa mère directrice d'école maternelle. Il habite 6 square Desnouettes.

Qui étaient ces cinq garçons devenus des figures emblématiques de la résistance des jeunes ?

Pierre Grelot, né le 16 mai 1923, habite 11 bis rue de Pondichéry. Il est à Buffon depuis la troisième et entre en 1940 en première B. Il n'aime guère les sciences mais travaille bien en histoire et en géographie ; il se destine à l'enseignement de l'espagnol. Son père est ingénieur-dessinateur au ministère des PTT.

Lucien Legros, né le 11 juin 1924, est le fils d'un chef de bureau au ministère des Finances. Il habite 28 rue des Plantes dans le XIV^e. Passionné de poésie et de peinture, il est en outre excellent pianiste. Il est à Buffon depuis la sixième. Il a été un élève brillant, mais est devenu irrégulier.

Avant leur arrestation...



Pierre Benoit

Jacques Baudry

Pierre Grelot

Lucien Legros

Jean-Marie Arthus

Naissance de l'esprit de résistance



Monument du jardin du Luxembourg « Aux étudiants résistants » (œuvre du sculpteur Watkin, grand prix de Rome)

À la rentrée 1940 commencent à circuler au lycée des tracts et des journaux clandestins appelant à « secouer les chaînes, à ne pas être un peuple de chiens couchants... à ne pas lécher les bottes prussiennes ». Les professeurs et les élèves attribuaient la diffusion de ces tracts au professeur Raymond Burgard*.

L'arrestation de Paul Langevin, célèbre physicien communiste, provoque le 8 novembre la première manifestation étudiante et lycéenne. Le projet de « faire quelque chose » apparaît évident pour certains, d'autant que Radio-Londres et les communistes suggèrent un rassem-

blement sur les Champs-Élysées autour de la statue de Georges Clemenceau.

Ce 11 novembre 1940, ils sont à l'heure. Venant surtout de Janson, de Carnot et de Buffon, ils se rendent place de l'Étoile. On estime à un millier le nombre de jeunes chantant *la Marseillaise* et criant « à bas Hitler, vive la France ». Très vite, pour disperser la foule croissante de ces adolescents déterminés, la police militaire allemande intervient. Matraques et crosses se déchaînent. Les arrestations sont nombreuses : 123 dont 90 lycéens et 14 étudiants. Onze lycéens de Buffon sont du nombre.

Les cinq garçons, ou au moins certains d'entre eux, ont dû commencer dès l'année 1941 une action de résistance, telle que distribution de tracts et travail de propagande auprès de leurs camarades.

C'est pendant l'hiver 1941-1942 qu'ils se sont rapprochés.

Benoit recrute Grelot, et Legros recrute Arthus ; les cinq sont désormais adhérents au Front national, dont Baudry était déjà un membre actif. Ils ont (sauf Baudry semble-t-il) déjà adhéré, par ailleurs, à un mouvement naissant qui deviendra les FTP (Francs-Tireurs et Partisans).

Dès l'arrestation de Raymond Burgard, en avril 1942, les cinq décident, pendant leurs vacances de Pâques, d'organiser une manifestation de protestation. Le 16 avril, jour de la rentrée, à la récréation de 10h25, une cinquantaine de lycéens extérieurs, filles et garçons, sous la direction de Lucien Legros, pénètrent en force dans le lycée où les attend un groupe de Buffon, mené par Pierre Benoit. Les trois autres, Arthus, Baudry et Grelot, sont chargés de surveiller et d'avertir en cas de danger.

Pierre Benoit et Lucien Legros entrent dans la clandestinité. En mai ils adhèrent à l'OS (organisation spéciale du parti communiste), dont ils suivent dès lors les consignes. Ils sont désormais fichés par la police comme « jeune gens très dangereux ».

*Raymond Burgard avait créé, en septembre 1940, avec cinq amis, un journal clandestin, *Valmy*. Il est arrêté en avril 1942 et fusillé.

Dans la résistance armée

Le 10 mai 1942 à 2 heures de l'après-midi, au croisement de la rue d'Armorique et du Cotentin (Paris XV^e) un officier allemand (Ragge) est l'objet d'un attentat. Les deux auteurs n'ont pas été identifiés.

Le Sonderkommando IV B de la « Geheime Feld Polizei » (police militaire secrète) et la Brigade Spéciale II des Renseignements généraux de la préfecture de Police sont chargés de l'enquête. Une enquête qui part à zéro si ce n'est la douille d'une balle trouvée sur la chaussée.

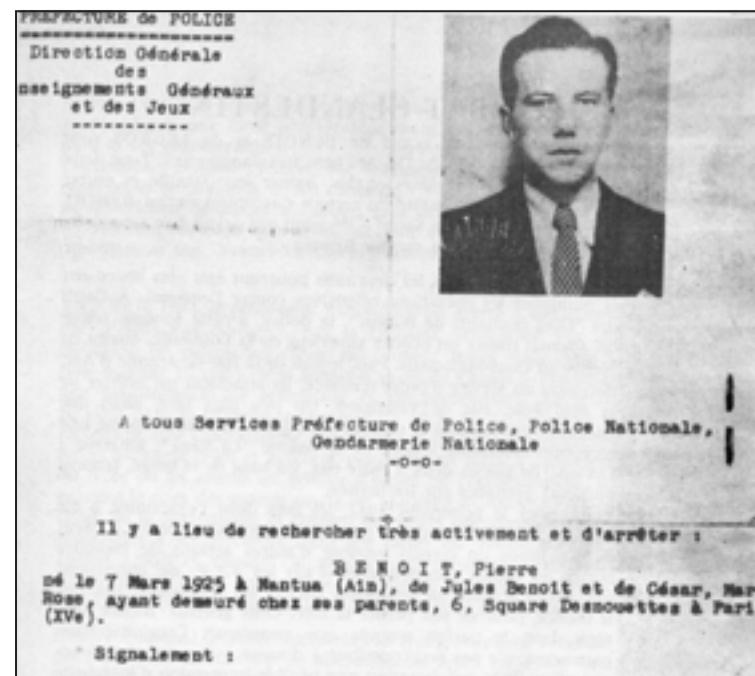
Intervient alors un fait qui permet aux policiers de s'engager sur une piste conduisant vers le groupe de résistance du lycée Buffon :

un étudiant en sciences, Berger Tibor, d'origine hongroise, est victime d'un attentat le 20 mai 1942 à son domicile au Quartier latin.

La police, alertée par Berger, trouve chez lui quelques balles qui ont pénétré dans le mur ainsi que des tracts communistes. Elles sont du même calibre que celles ayant servi à l'attentat contre Ragge. Berger déclara ne pas connaître l'agresseur mais aurait indiqué que les tracts avaient été déposés chez lui par un élève du lycée Buffon.

La surveillance et les filatures aboutissent, les 3 et 4 juin, à l'arrestation de Jacques Baudry, Lucien Legros, Jean-Marie Arthus, et Pierre Grelot. Pierre Benoit réussit à se cacher.

Les Renseignements généraux lancent un avis de recherche sur Pierre Benoit



Afin d'échapper à la police, Pierre Benoit est versé dans un nouveau groupe FTP qui, sous prétexte de camping, s'installe dans la forêt de Fontainebleau, au camp de Calvaire près de Moret-sur-Loing, d'où il peut rayonner pour saboter les voies ferrées, désorganiser les convois allemands et récupérer les tickets de ravitaillement dans les mairies.

La justice de Vichy participe à la répression

Le 17 juin 1942, Legros, Arthus, Grelot et Baudry comparaissent en même temps que quinze autres prévenus devant le Tribunal spécial d'État créé par le gouvernement de Vichy. L'audience est consacrée à l'affaire de la rue de Buci*— ils sont accusés de « pillage, tentative d'homicide volontaire et association de malfaiteurs ». Les débats se tiennent à huis clos. Le verdict : quatre condamnations à mort, cinq aux travaux forcés à perpétuité, parmi lesquels les quatre lycéens. Mais compromis par ailleurs dans les attentats contre des militaires allemands ils sont remis par la police française aux autorités d'occupation quelques jours plus tard.

Les familles prises en otages

Août 1942. Les attentats se multipliant à Paris, le général von Stülpnagel fait arrêter cent personnes comme otages, dont les familles des lycéens incriminés : le docteur Arthus, Mme Grelot et son fils aîné Jacques, M. Legros et son fils Jean, M. et Mme Benoit (la famille Baudry, absente de Paris, échappe à cette mesure). Ils sont conduits au fort de Romainville.

Ils ne devront, semble-t-il, leur salut qu'à l'intervention immédiate d'un haut fonctionnaire, ami du père de Lucien Legros.

Quatre-vingt-huit otages sont fusillés au Mont-Valérien le 11 août.

*Le matin du 31 mai 1942, alors que 150 personnes environ faisaient la queue devant le magasin ECO situé au 77 rue de Seine et à l'angle de la rue de Buci, des femmes qui étaient dans le magasin ont jeté des boîtes de sardines dans la foule. Les gardiens de la paix sont intervenus aussitôt. De nombreux coups de revolver ont été tirés de la foule. Il y a eu deux morts et trois blessés graves parmi la police.

Après leur arrestation...



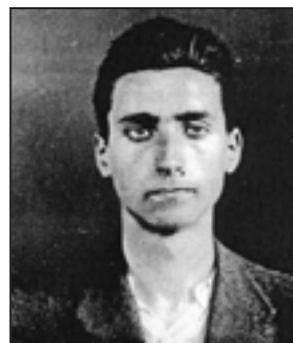
Pierre Benoit



Jacques Baudry



Pierre Grelot



Lucien Legros



Jean-Marie Arthus

La peine de mort pour tous

Bierre Benoit est arrêté par la police française le 28 août à 8 heures du matin, devant le square Louis XVI, boulevard Haussmann, à la suite de l'arrestation de la nommée M. qui a fait connaître au cours de son interrogatoire qu'elle avait rendez-vous avec le nommé « Maurice ».

Fouillé, Benoit a été trouvé porteur de: une fausse carte d'identité au nom de Villiers Marc demeurant 12 rue de Paris. Une carte de rationnement au nom de Dupré. Un carnet de rendez-vous. Une chanson de Paul Vaillant-Couturier.

Il sera livré à la GFP le lendemain et retrouvera ses camarades à la prison de la Santé.

Le commissaire Hénocque (Renseignements généraux) confirmera la participation de Benoit à plus de 40 attentats contre l'occupant.

Les cinq lycéens passent en jugement le 15 octobre 1942 devant un tribunal militaire: la peine de mort pour tous.

Pierre Benoit annonce la « nouvelle » à sa mère le lendemain :

Maman chérie

Toi qui a été si longtemps privée de mes nouvelles, en voici enfin, mais hélas c'est pour t'apprendre que tout est fini. J'ai été condamné hier à la peine de mort et la sentence ne tardera pas à être exécutée. Je vois ta douleur et ton chagrin mais je sais que tu es courageuse [...].

Lettre clandestine de l'enfer

Dans une lettre que, par mille voies détournées, Pierre Grelot, étudiant du lycée Buffon a pu faire parvenir à sa mère, il révèle les conditions babares de sa "vie" et évite de lui signaler qu'il est NN :

[...] Depuis le 30 juin, je suis seul dans une cellule sans soleil comme la plupart des autres camarades de souffrance et de combat, mourant de faim, sale, le froid, pas de douche, pas de promenade, pas de lectures et, depuis le 7 juillet, je porte nuit et jour des menottes derrière le dos : je serais un bien mauvais Français si je n'avais pu trouver un moyen de me les ôter... Le seul réconfort à tous ces supplices (j'oubliais les coups reçus à la Gestapo au nerf de bœuf), c'est la certitude de la victoire car, bien qu'au secret, on réussit à avoir quelques nouvelles, et l'héroïsme des camarades qui partent à la mort en chantant. La France peut être fière d'avoir de tels enfants... J'ai été jugé avec mes camarades : Baudry, Benoit, Arthus et Legros, le jeudi 15 octobre 1942, le procès quelle comédie.

Paul Eluard réagit

D'une façon ou d'une autre, écrit Paul Eluard, la poésie a toujours la vérité pour soutien. Je tiens à préciser quels dramatiques événements m'inspirèrent ce poème : en avril 1942 un élève de l'École alsacienne, Lucien Legros, âgé de dix-sept ans, était arrêté à la suite d'une manifestation au lycée Buffon.

Jugé en juin de la même année par le Tribunal d'État français, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, puis livré à la Gestapo.

Pendant tout le temps qu'ils le gardèrent, les Allemands reconnurent son intelligence, sa culture et ses qualités incontestables de musicien et de peintre, jusqu'au moment où ils le condamnèrent à mort [...].

Mais il en fut autrement pour mon jeune ami : lui, devant le Tribunal allemand avait, lorsqu'il sentit sa cause perdue, proclamé très haut ses convictions, son amour pour la France et avoué tout le mal qu'il avait pu faire à nos ennemis...

Et comme si l'Allemagne était généreuse, Goering le gracia... Et, comme l'Allemagne est impitoyable, le même Goering, quelques jours après, le fit exécuter. Il fallait, pour tenter d'obtenir les noms de ses complices, le faire passer par ces alternatives atroces d'espoir et de désespoir. Ils le torturèrent physiquement et moralement.



Photo prise à la Libération devant la librairie les *Cahiers d'Art*. Paul Eluard (brassard FFI) y figure avec sa femme Nusch et Claude Morgan. Coll. Musée de la Résistance Nationale.

Entre temps, son père et son frère aîné étaient arrêtés et conduits directement au fort de Romainville pour y être fusillés dans la journée avec une centaine d'otages. Ils ne durent miraculeusement leur salut qu'à l'intervention immédiate d'un fonctionnaire ami du père.

Cette réaction reflétait l'émotion et la protestation qui ont atteint beaucoup de Français au point que Vichy décide de faire intervenir de Brinon, ambassadeur de France auprès de l'occupant :

« J'ai l'honneur, écrit-il, d'attirer la bienveillante attention des Autorités Supérieures allemandes sur le cas des jeunes Jean-Marie Arthus, Jacques Baudry, Pierre Benoit, Pierre Grelot et Lucien Legros condamnés à mort le 15 octobre 1942. Les agissements des inculpés légitimement sanctionnés par la Justice française qui a condamné MM. Legros, Grelot et Arthus aux travaux forcés à perpétuité mettaient certainement en péril la sécurité publique. [...] l'exécution des intéressés vu leur extrême jeunesse soulèverait la plus vive émotion dans l'opinion française... »

PAUL ELUARD - *Les armes de la douleur*

Les cinq élèves ont été assassinés le 8 février 1943 :

Jean-Marie Arthus à 11 h 05

Pierre Grelot à 11 h 05

Paul Maurice Legros à 11 h 15

Pierre Benoit à 11 h 15

Jacques Baudry à 11 h 22

Notre ami Ahlrich Meyer, professeur d'histoire à Oldenburg (Allemagne), nous a communiqué l'information suivante qui révèle encore plus la cruauté de la toute puissante Geheime Feld Polizei. *Il y a quelques mois j'ai adressé votre demande de renseignement aux archives fédérales (Zentralnachweisstelle Aachen) concernant le sort des jeunes fusillés en 1943 dans le Stand de tir (Arthus, Benoit, Grelot, Legros, Baudry).*

Comme le directeur de la « Zentralnachweisstelle », Monsieur Meenz, me l'a signalé aujourd'hui, on ne trouve pas la moindre trace de ces jeunes dans les fonds de la « Zentralnachweisstelle » (où l'on conserve tous les dossiers concernant des jugements militaires pendant la Deuxième Guerre mondiale).

Il n'existe pas non plus de dossiers d'un tribunal de la Luftwaffe à Paris. M. Meenz est d'avis qu'il s'agissait probablement d'une « fusillade sauvage ».

Dans sa lettre sortie clandestinement de prison, Pierre Grelot consacre au « procès » ces quelques mots :

« Ça a été une comédie ».

Leurs dernières lettres

Les cinq lycéens seront torturés et massacrés au Stand de Tir le 8 février 1943.

Jean-Marie Arthus : « Garder confiance en l'avenir »

Mon grand chéri, Je ne sais si tu t'attendais à me revoir, je m'y attendais. On nous appris ce matin que c'était fini, alors adieu ! Je sais que c'est un coup très dur pour toi, mais j'espère que tu es assez fort et que tu sauras continuer à vivre en gardant confiance en l'avenir.

Pierre Benoit : « Je saurai mourir en Français »

Maman chérie, Papa et Jacques chéris, Tout est fini maintenant. Je vais être fusillé ce matin à 11 heures. Pauvres parents chéris, sachez que ma dernière pensée sera pour vous, je saurai mourir en Français. Pendant ces longs mois, j'ai beaucoup pensé à vous et j'aurais voulu, plus tard, vous donner tout le bonheur que votre affection pour moi méritait en retour. J'ai rêvé tant de choses pour vous rendre heureux après la tourmente. Mais hélas ! mes rêves resteront ce qu'ils sont !

Lucien Legros : « J'ai le sentiment d'avoir vécu une vie complète »

Mes parents chéris, mon frère chéri,
Je vais être fusillé à onze heures avec mes camarades. Nous allons mourir le sourire aux lèvres car c'est pour le plus bel idéal. J'ai le sentiment à cette heure d'avoir vécu une vie complète.
Vous m'avez fait une jeunesse dorée ; je meurs pour la France, donc je ne regrette rien. Je vous conjure de vivre pour les enfants de Jean. Reconstituez une belle famille...

Jacques Baudry : « Vous serez heureux dans la Paix un peu grâce à moi »

Mes pauvres parents chéris,
On va m'arracher cette vie que vous m'avez donnée et à laquelle je tenais tant. C'est infiniment dur pour moi et pour vous. J'ai eu la chance de savoir, avant de mourir, que vous étiez courageux. Restez-le, surtout ma petite Maman que j'embrasse de tout mon pauvre cœur. Mes pauvres chéris, j'ai accepté le combat, vous le savez. Je serai courageux jusqu'au bout. La guerre sera bientôt finie. Vous serez quand même heureux dans la Paix un peu grâce à moi. Je veux retourner à Douchy, à côté de Pépère et Mémère. J'aurais voulu encore vivre pour vous aimer beaucoup. Hélas, je ne peux pas. La surprise est amère.

Pierre Grelot : « Devant la mort même je ne tremble pas »

Ma chère Maman
C'est la fin !... On vient nous chercher pour la fusillade. Tant pis... Mourir en pleine victoire, c'est un peu vexant, mais qu'importe !... Le rêve des hommes fait événement... Nano, souviens-toi de ton frangin. Jusqu'au bout, il a été propre et courageux et, devant la mort même, je ne tremble pas. Adieu petite maman chérie. Pardonne-moi tous les tracas que je t'ai faits. J'ai lutté pour une vie meilleure ; peut-être un jour tu me comprendras ! Adieu mon vieux papa. Je te remercie d'avoir été chic avec moi. Garde un bon souvenir de ton fils.

Extraits : CDI du lycée Buffon.

L'urne devant la chapelle de la Sorbonne

«Ce sera là une inoubliable leçon, un appel au Devoir, à tous les devoirs. Les jeunes générations y sentiront mieux encore les raisons de vénérer leurs aînés morts en pleine jeunesse, d'honorer leur mémoire et de ne pas oublier que s'ils poursuivent aujourd'hui de calmes et profitables études, ils le doivent à des milliers de morts dont leurs camarades de Buffon symbolisent le total sacrifice».



Le ministre de l'Éducation nationale - septembre 1947



En 1952 a eu lieu le transfert de leurs cendres qui reposent désormais dans la crypte de la Sorbonne où, chaque année, au début de février, l'université vient se recueillir, tandis qu'au lycée un même hommage leur est annuellement rendu par les maîtres, les élèves et la population du XV^e arrondissement. En 1958, enfin, par décision municipale, leur nom a été donné au pont voisin du lycée, l'ancien « Pont-du-Château » qui relie la rue du Château au boulevard Pasteur et s'appelle désormais « Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon ».

L'impitoyable acharnement de la GFP contre le réseau de Robert Beck

1942. Nous sommes en pleine guerre. Pour les belligérants, les services de l'espionnage et du contre-espionnage revêtent une importance exceptionnelle.

Ainsi, à Berlin, l'état-major de la Wehrmacht n'ignore pas l'existence, dans l'Europe occupée, de réseaux de renseignements de l'Internationale communiste dont le siège principal est à Moscou. Pour la France, la direction de ce réseau était confiée à un grand résistant, Robert Beck, l'homme à abattre, mission dont sont chargés la GFP et l'Alat, le contre-espionnage allemand.

Robert Beck est né à Arpajon (Seine-et-Oise) en 1897, dans une famille d'ouvriers : son père, syndiqué à la CGT, est charpentier-couvreur ; sa mère, femme de ménage-blanchisseuse. Il étudie dans des institutions religieuses jusqu'à son exclusion du séminaire de Chartres, en 1911. Il s'installe en Tunisie où il devient ouvrier docker et s'empresse d'adhérer au Parti communiste.

En été 1940, Robert Beck est contacté par le "Komintern" qui le charge de monter un réseau de renseignements et d'actions.

L'action de Beck vue par la GFP

[...] L'activité de résistance de Robert Beck remonte vraisemblablement à 1941. Il établissait un service de renseignements pour le Komintern (Internationale communiste) en se procurant, par l'entremise de l'ingénieur Hanle, employé aux établissements « Météox », des postes émetteurs. Il était aidé par deux complices, Librod et Gruszkiewicz Hilaire, alias Durandon. Les services des sections GFP et Alat France ont établi, après enquête, que cinq postes émetteurs avaient été livrés à l'organisation et étaient en état de fonctionnement. Beck était grandement responsable ayant transmis, selon ses propres déclarations, des informations d'ordre militaire dont il prétend ignorer le caractère ; communication lui avait été faite en langage chiffré. Beck savait parfaitement que ces émissions étaient destinées à Moscou [...].

Il ressort d'un document d'archives de la Brigade spéciale n° 2 que la chute du réseau avait, à l'origine, l'arrestation, à Pithiviers, d'un homme et d'une femme nommés Gilbert Bacot et Szyfra Lipszyc, en train de mettre le feu à un champ. Remis à la Police parisienne, l'enquête lui aurait permis de tomber sur les traces de Robert Beck.

Une version fantaisiste qui laissait croire que Bacot et Lipszyc avaient dénoncé Beck... Tous les deux ont été condamnés à mort !

L'arrestation de Beck a eu lieu le 2 juillet.

Ce succès pour la GFP s'explique soit par une infiltration, soit par des filatures ayant débuté antérieurement à l'arrestation de Bacot et Lipszyc.

Objets trouvés au domicile de Robert Beck :

un pistolet automatique, marque M.A.B. calibre 6.35 mm, avec chargeur de 6 balles marque S.F.M. de même calibre; 52 balles de revolver marque S.F.M. calibre 6.35 mm ; 19 balles de fusil calibre 25 mm ; un détonateur chargé ; une feuille de route délivrée par le Service allemand ; un livre sur Trotski et le trotskisme.

Son suicide manqué

Dans la nuit du 3 au 4 juillet 1942, Robert Beck tente de se suicider dans les conditions suivantes d'après le rapport d'un agent de la GFP : « J'ai constaté que B. avait cassé la vitre de la fenêtre et qu'il avait tenté de se trancher l'artère du cou avec deux morceaux de verre. D'après la déposition du



Sanitätsunteroffizier il n'y a pas danger de mort [...]. M. le Secrétaire Lagner (de la GFP) qui s'occupe de l'affaire m'a prié d'ordonner que B. soit, en tout cas, soigné de telle façon qu'il reste en vie ».

Ce sentiment de pitié chez un chef de la cruelle GFP cache mal son objectif : garder Beck vivant pour l'exécuter au Stand de Tir.

Les interrogatoires

Au cours de son interrogatoire, Beck déclare :

« Je me suis intéressé à l'idéologie communiste dès 1925 et j'ai adhéré au Parti en Afrique. Je n'assumais au sein de cette organisation aucune fonction spéciale en raison de divergences politiques. Je suis resté fidèle aux principes communistes et j'ai prêté mon concours aux combattants volontaires de la guerre d'Espagne. »

Beck ne met en cause aucun membre de son réseau et refuse d'apposer sa signature à la fin de son interrogatoire.

Cela étant, la GFP soumettait Beck à de nombreux interrogatoires mais toujours avec le même résultat.

Considéré comme NN, on devine facilement les souffrances qu'il devait endurer.

Cette attitude héroïque s'exprime avec force au procès où il refuse encore d'être défendu. Il prendra la parole pour la dernière fois dans sa dernière lettre.

Durandon identifié

À la demande du Secrétaire Lagner, GFP, il a été procédé à une enquête en vue d'identifier le nommé Durandon Paul, (adjoint de Beck), mis en cause par X, arrêté également dans la même affaire.

Durandon n'est autre que le nommé Gruszkiewicz Hilaire, (Bil pour ses amis) né le 30 janvier 1906 à Lodz (Pologne).

Entré en France par Marseille le 5 mai 1931, venant d'Australie, avec un passeport régulièrement visé, il était en dernier

lieu titulaire d'une carte d'identité, délivrée par la préfecture des Vosges le 24 février 1939, valable jusqu'en février 1942, au titre de marchand de confection.

Gruszkiewicz est arrivé dans la capitale lors de l'exode en juin 1940, et l'enquête policière n'a pas permis de découvrir son domicile exact. Il avait loué une chambre au 31 rue Meslay mais n'y habitait pas.

Il semble toutefois que Gruszkiewicz soit encore dans la Capitale, étant donné que le loyer de la chambre 31, rue Meslay a été payé par lui le 15 juillet dernier, et que le peu de meubles restants a été déménagé depuis cette date. Il a été vainement recherché et l'on peut supposer qu'il se cache actuellement sous une nouvelle identité.

Une vie mouvementée

Hillel (Hilaire) Gruszkiewicz ne se distinguait pas beaucoup des autres élèves sinon qu'il était un peu plus remuant. Sa vie agitée et pleine d'aventures ne sera en rien semblable à celle des jeunes de son temps.

Que de péripéties il a vécu ! Quelle vie ardente ! À quatorze ans, il entreprend un voyage en Palestine. Sans moyen, sans lien et à l'insu de sa famille.

Il part avec un copain en Roumanie. Il s'engage comme mousse et parvient en Palestine. Mais ses rêves ne tardent pas à s'écrouler devant la dure réalité.

Il quitte finalement la Palestine utilisant les transports les plus divers, il arrive à Port-Saïd où il s'embarque pour l'Australie ; c'est de là qu'il rapporte le nom de Robert Bil à Paris où il arrive au début des années trente.

En 1935, il adhère au Parti communiste français mais ceux qui le connaissent savent qu'il ne sera jamais un communiste discipliné. Il déborde de vie, il lui faut plus, il prend toute sortes d'initiatives en dehors et à l'intérieur du Parti. Déjà, la guerre civile éclate en Espagne. Et avant même la formation des Brigades internationales, il est dans les rangs des républicains où il rend d'immenses services.

1940, Gruszkiewicz s'engage dans le réseau de Beck dont il devient l'adjoint.

Un souvenir personnel

À Marseille, en mai 1941, je suis en mission dans la zone sud afin de retrouver des camarades qui ne sont pas revenus à Paris après l'exode. Je tombe sur Bil et je lui donne la raison de ma mission : « *Ne compte pas sur moi !* » Aussi sec. Mais il ajoute avec un petit sourire « *Je travaille à l'ambassade de Cuba !* » Du bluff ? Nullement. Bil y "travaillait" pour obtenir des visas pour des anciens d'Espagne qui s'étaient évadés du camp d'Argelès.

Et sans transition il me dit : « *Es-tu libre ce soir ? On va à l'Opéra voir l'Arlésienne. On cassera la croûte avant.* »

Un autre soir, dans un café du Vieux Port, on a assisté au concert d'un certain Charles Trenet...

Une semaine inoubliable à une époque où la résistance laissait encore une petite place pour le plaisir...

A. R.

Une mort mystérieuse

Le dossier de la GFP et de la BS2 du commissaire David sur l'affaire « Beck et autres » se clôt à la date des 28 ou 29 juillet 1942.

L'enquête est terminée. Les dernières notes de la police affirment qu'elle est sur les traces de Gruszkiewicz, qui « semble encore se trouver dans la Capitale... Il a été vainement recherché et l'on peut supposer qu'il se cache actuellement sous une fausse identité ».

Le seul souvenir de ce grand Aventurier du combat antinazi est donc la double photo trouvée sur lui ou probablement fournie par ce membre du réseau qui l'a dénoncé.

Les deux photos ne sont pas des photos anthropométriques, ce qui semble prouver que Gruszkiewicz n'est pas passé par la Préfecture de Police. D'autre part, la GFP n'avait pas un tel service. Dans un document, « Rapport final » on peut lire cette petite phrase à propos de Gruszkewicz : « *il a mis fin à ses jours le lendemain de son premier interrogatoire* ».

Comment et où est-il mort ? Suicidé comme le pensent certains historiens ? Il y eut quelques cas de suicides de résistants dans différents sièges de la Gestapo à Paris mais on retrouvait toujours les corps. De plus, la police allemande n'en faisait pas un secret.

Le fait de la disparition de son corps permet de formuler une hypothèse plutôt plausible : Gruszkiewicz était aux mains de la GFP qui disposait au Stand de Tir de fours pour brûler les corps des martyrs, tous NN.



Ces photos ont sans doute été trouvées au cours d'une perquisition chez l'agent du réseau chargé de la fabrication des faux-papiers d'identité.

Le procès : cinq condamnations à mort

Témoignage de Renée Hogge, compagne de Robert Beck, également inculpée :

« Le 5 octobre 1942, notre procès a commencé et j'ai revu mon Robert, sa grande carcasse un peu voûtée, sa large tête aux cheveux bouclés... Il avait beaucoup maigri mais ses yeux étaient aussi rieurs et tendres.

Nous étions assis l'un à côté de l'autre comme si nous ne nous étions jamais quittés. Le tribunal militaire allemand et tous les avocats (des Allemands qu'on nous nommait d'office), tous là, pour le procès qui a duré six jours. Nous étions interrogés chacun séparément (nous étions 13 accusés) ; puis jugés tous ensemble.

Au président du Tribunal j'ai dit que je savais quel était le but de l'activité de Robert, que je l'approuvais de tout mon cœur mais que je n'étais au courant d'aucun détail. Cela a coupé court à tout interrogatoire. J'ai continué à nier connaître aucun camarade. Quant au cours de mon interrogatoire, le président m'a demandé la profession de mon père et que j'ai répondu :

« Banquier » il a fait un petit saut de carpe et m'a demandé :

« Quelle banque ? » d'un air tout étonné.

L'avocat de Robert, lorsque son tour de parler est venu, a dit que Robert ne désirait pas être défendu, qu'il ne dirait donc rien pour sa défense mais il a ajouté que lui personnellement désirait que soit rayée du procès verbal, la phrase de l'avocat général que nous n'étions tous que "la lie de l'humanité" ».

Le verdict : Robert est condamné à mort mais aussi Gilbert Bacot, Bénédic Librod, François Berton et Schyfra Lipszyc qui sera décapitée en Allemagne (voir p. 59).

Les autres accusés sont condamnés à la déportation.

Dernière lettre de Robert Beck à ses enfants et amis

Mes chers amis, je vais mourir demain matin. C'est-à-dire dans quelques heures. Je vous demande instamment de n'avoir aucune conversation à ce sujet devant les petits. Ils ne peuvent comprendre, et leur chagrin serait inutile.

La mort ne m'impressionne nullement. Je savais depuis toujours que la lutte exigeait des sacrifices, et je les ai tous consentis sans hésiter. Il vaut mieux perdre la vie que les raisons de vivre. La libération de notre France et l'affranchissement des travailleurs ont été mes raisons de vivre. Je meurs pour elles avec la certitude de notre prochaine victoire. Courage !

Je confie les petits au peuple de France. Je leur laisse un nom et un exemple honorables...

Je vous embrasse tous très fort. Adieu. Vive la France!

Robert Beck

Le 5 février 1943

Extraits d'un message de Robert Beck

Mademoiselle,

Je dois être exécuté au jour. Mon fils aîné Emile est à Bizerte... je ne puis lui écrire d'ici. C'est pourquoi je vous prie d'excuser la liberté que je prends de vous demander « in extremis » le service suivant...

Mourir pour la liberté et l'indépendance de son pays est une mort très facile. Vive la France !

Je vous présente mes respects.

Robert Beck

Le 6 février 1943

Robert Beck est exécuté au Stand de Tir le 6 février 1943

Acte de décès

EN LA GROSSE IL JURE...
attif d'un jugement rendu par le Tribunal civil de la Seine à la date du dix-neuf mars mil neuf cent quarante-trois, Le Tribunal... PAR CES MOTIFS... Dit et déclare que le six février mil neuf cent quarante-trois, neuf heures quarante-quatre minutes, est décédé à Paris, quinzième arrondissement, Robert Louis BECK, domicilié à Paris, quatorzième arrondissement, 40, rue Casan, né à Arpajon (Seine et Oise) le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils de Louis BECK et de Marie Ernestine FOULAT, son épouse; sans profession, divorcé de Marie LOMBARD. Dit que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès et qu'il sera opposable aux tiers dans les termes de l'article 92 du Code civil. Dit que le dispositif du présent jugement sera transcrit sur les registres courants de l'état civil de la mairie du quinzième arrondissement de Paris, lieu du décès, et que mention en sera faite en marge des dits registres à la place que l'acte ouis aurait dû occuper. Transcrit le huit mai mil neuf cent quarante-trois, neuf heures cinquante minutes, par Nous, Daniel DOMGOTTELL, adjoint au Maire du XV^e arrondissement de Paris./-0

Jugt. Déc. de décès
7084- MORT POUR LA FRANCE. . Décision
du Ministère des Anciens Combattants, et
victimes de guerre en date du vingt-et-un
décembre mil neuf cent soixante-et-un -
N° 84-752-83-990/DEP. EC/2
Mention faite le 26-12-1961
L'Officier de l'état-civil par délégation du Maire

Extrait du *Matin** du 8 décembre 1942

« Une dangereuse agitatrice communiste condamnée à mort »



Le Tribunal allemand du Grand Paris a jugé, entre autres, l'affaire de la Juive polonaise, Schyfra Lipszyc, accusée d'avoir favorisé l'ennemi.

La Juive Lipszyc était venue en France en 1933 et était passée en Espagne lors de l'insurrection communiste. Après avoir regagné

la Pologne, puis la Russie, elle était de nouveau en France en 1941, envoyée par le Komintern.

A Paris, elle entra en rapport avec des agents de l'Internationale communiste. Le but de cette organisation était la mise en fonction d'un émetteur clandestin de T.S.F. et la destruction des réserves françaises de céréales.(sic).

La Juive Lipszyc et quatre communistes furent condamnés à mort; cinq autres communistes furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

*Journal collaborationniste et, bien entendu, antisémite.

Ils ont donné leur vie pour leur patrie d'adoption

De jeunes Juifs d'origine immigrée, qui ont tous grandi en France où leurs parents ont respiré pour la première fois de leur vie l'air de la liberté. À l'école communale, ils ont appris à aimer ce pays, son peuple, ses glorieuses traditions révolutionnaires et démocratiques. Ils deviennent Français à la fois en vertu de la «loi du sol» et, dans la résistance, par la «loi du sang», leur sang versé pour leur patrie d'adoption.

Cadis (Kaddish) Sosnovski, 17 ans, exécuté au Stand le 26 mai 1943, écrit à ses parents :



Je vous écris cette lettre avant de mourir. J'ai été jugé et condamné à mort le 18 mai et maintenant je viens de recevoir la visite d'un officier m'apprenant que le recours en grâce que j'avais sollicité a été rejeté. Il est 12 heures et je dois être fusillé à 4 heures. Ces quatre heures je les passerai à penser à vous.

Maintenant, c'est à toi, ma chère Maman, que je vais écrire. Je ne sais pas où tu es, mais j'espère que cette lettre te parviendra quand même. Je vais te demander d'avoir beaucoup de courage et de ne rien faire, tu m'entends, pour attenter à ta vie. Pense que tu as un autre fils, mon petit frère que je ne reverrai plus. [...]

Maintenant, c'est à mon petit Papa que j'écris, à mon petit Papa chéri qui est parti depuis si longtemps et qui, j'en suis sûr, va bientôt revenir. Papa, toi que j'aime tant, c'est ton fils qui t'écrit, ton fils Cadis qui a eu 17 ans loin de toi et loin de Maman chérie [...]

Je joins à cette lettre une mèche de mes cheveux. J'espère qu'on la laissera.

Votre fils et frère qui pensera à vous jusqu'à la fin.

Son père n'est pas revenu de déportation. Sa mère (Ginette), résistante (MOI), ainsi que son petit frère Isidore (Zizi), ont survécu à l'Occupation. Ce dernier a donné à son fils le nom de Cadis.

Feld et Feferman inséparables dans la vie comme dans la mort



Le 10 mai 1942, square Montholon (Paris Xe), Maurice Feld (à gauche), 18 ans et Maurice Feferman (dit "Fifi" 22 ans, ci-dessous) tous deux engagés dans les FTP attaquent à la grenade un hôtel réservé à la Wehrmacht. Une patrouille de police les prend en chasse. Feferman est abattu sur place et Feld, gravement blessé, est conduit à l'infirmerie de la prison de la Santé. Il est condamné à mort. Pas encore guéri, il sera assassiné au stand le 28 août 1942.



«Ma chère petite sœur, Quand tu recevras cette lettre, je ne serai plus de ce monde. Je sais la douleur que ma mort pourrait te faire sentir et surtout pour notre pauvre petite mère»

[Cécile Feld, internée à Tourelles, son père David interné à Chateaubriand, furent tous les deux déportés et gazés à Auschwitz N.D.L.R.] c'est pour cela que je voudrais que tu sois avec elle très gentille parce que ma disparition lui portera, j'en suis sûr et j'en ai peur, un coup décisif [...] Maintenant je meurs avec la tête haute et avec le sourire. Ton frère Maurice qui meurt en vrai Français. »

La tragédie de la famille Engros

Ils étaient trois frères :

Marcel, né le 20 décembre 1917 ;

Lucien, né le 15 mai 1920 ;

André, né le 21 novembre 1926.

Avant la clandestinité, la famille habitait rue des Écouffes (Paris IV^e). Tous engagés dans les FTP-MOI (Francs-Tireurs et Partisans-Main d'Œuvre Immigrée).



André, le plus jeune — 16 ans — fut condamné à mort et fusillé au Mont-Valérien le 10 janvier 1943.

Marcel a été exécuté au Mont-Valérien le 23 mars 1942.

Lucien a été torturé et massacré au Stand de Tir le 22 août 1942.

Leur mère, veuve, arrêtée également, a disparu mystérieusement. Son nom ne figure pas sur la liste des déportés de Drancy. Elle n'a pas reparue non plus après la guerre.

Une seule hypothèse : les sbires de la GFP l'auraient tuée et auraient fait disparaître son corps.

La Mémoire

Inauguration de la plaque



Il était temps. Le 23 avril 1961, à l'initiative de l'Association des familles de fusillés, fut inaugurée la plaque comportant les noms de 143 exécutés au Stand de Tir.

La plaque est apposée sur le mur du parking du ministère de l'Air (BA 117), tout juste où était placé, en son temps, le Stand. L'Association a bénéficié du soutien des mairies du XV^e arrondissement de Paris et d'Issy-les-Moulineaux.

Sur la tribune, Madame Decourdemanche, ancienne résistante, qui rend hommage aux victimes de la barbarie nazie et lance un mot d'ordre qu'on n'entendait pas trop souvent à cette époque : « *Noubliez pas votre devoir de Mémoire* ».

La cérémonie du 21 juin 2000

À l'initiative de l'Union des Résistants et Déportés Juifs de France, le Secrétaire d'État à la Défense, chargé des Anciens Combattants, M. Jean-Pierre Masseret, a décidé l'organisation d'une cérémonie d'hommage aux fusillés du Stand de Tir. Le ministère de la Défense a souhaité s'associer à cette manifestation.

Au programme, digne d'une grande manifestation officielle :

- Honneur militaire
- Sonnerie aux champs
- Récitation par deux élèves du lycée Buffon du poème de Paul Eluard, *Liberté, j'écris ton nom*
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux morts
- *Chant des Partisans* par l'orchestre de l'Armée de l'Air
- Discours de Jean-Pierre Masseret
- *La Marseillaise*
- Évocation musicale
(Glenn Miller, Ray Ventura, Sydney Bechet)



Dépôt de fleurs d'une délégation d'élèves du lycée Buffon

Le devoir de Savoir

Depuis la première inauguration du panneau portant les noms des martyrs du «Stand de Tir», il y a eu quelques importantes manifestations au cours desquelles un émouvant hommage leur fut rendu.

Les discours et le profond silence des parents des victimes témoignaient que tous les présents savaient qu'un commando nazi y avait semé la mort.

Or, l'histoire ne supporte pas le vide.

À noter, en passant, qu'en 1961, lors de la première inauguration, plusieurs personnes visitèrent le Stand qui existait encore. En privé, dans les familles éprouvées surtout, des questions se posaient.

Un jour, sur le site de l'Union des Résistants et Déportés Juifs de France, j'ai écrit :

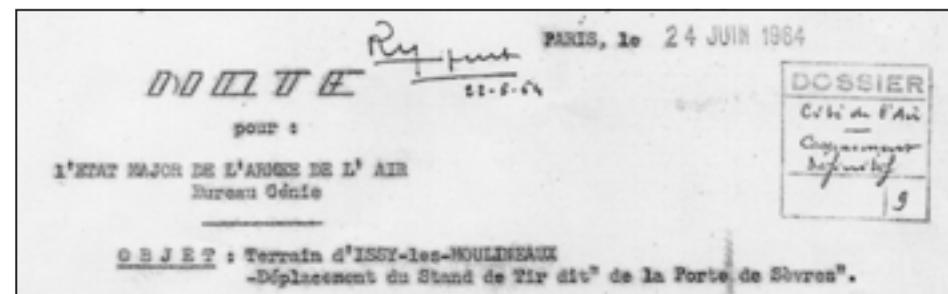
« Il n'y a pas de Mémoire sans Savoir »

« Il n'y a pas de Savoir sans Mémoire »

Il était temps d'écrire l'histoire du « Stand de Tir » pour honorer les martyrs et les sortir de l'oubli.

C'est leur histoire.

24 juin 1964 : la démolition du Stand



Les restes du Stand de Tir, lieu d'une tragique histoire, où la barbarie nazie est apparue dans toute son horreur dans la période de l'occupation du pays, allaient disparaître.

En effet, implanté sur un terrain de l'Armée de l'Air française (à la porte de Sèvres), le petit bâtiment du stand gênait la construction « d'un bâtiment administratif et de logements pour les troupes ». Ce qui est évoqué dans une note datée du 24 juin 1964 adressée à l'État-Major de l'Armée de l'Air, bureau génie.

Il est demandé au Bureau du Génie « l'autorisation de déplacement du Stand à Villacoublay », ce transfert faisant partie du budget général des travaux.

Le plan des travaux ayant été transformé, le bureau militaire de l'Infrastructure donnant la préférence à la construction de logements pour le personnel, la décision de transfert du Stand est annulée, ce qui eut pour conséquence sa démolition.

Liste des victimes résistants massacrés

De fausses statistiques

Le chiffre de 143 exécutés, avancé fréquemment, correspond au nombre d'actes de décès déposés durant la guerre au service d'état civil de la mairie du XV^e arrondissement.

Et combien de corps de NN (Nacht und Nebel) ont disparu sans laisser de traces ?

Rappelons-nous les quatre cercueils non identifiés trouvés par le commissaire Danty qui écrit dans son rapport : (voir p. 10)

« Il y aurait lieu de faire procéder d'urgence à des fouilles méthodiques dans le sol de ces stands et à explorer également le terrain de manœuvre voisin et les égouts, car il est vraisemblable que de nombreux cadavres y sont enfouis. »

« On peut tuer les corps mais les idées restent »

LOUISE MICHEL - Écrivaine et combattante de la Commune

Nom	Âge	Date d'exécution	Nom	Âge	Date d'exécution
1942					
Lucien RACHARD	32	6-7	Victor BEAUSSIER	31	5-10
Marc GOLDMANOVITCH	36	4-8	André BERNARDEAU	39	5-10
Dominique PADOVANI	31	4-8	Jean BOUCHEZ	23	5-10
Albert GIRARD	19	11-8	Désiré BOYER	57	5-10
Pierre CALIPEL	45	20-8	Gaëtan CHARPENTIER	34	5-10
René FROMENT	35	20-8	Robert DEAN	19	5-10
Roger PALLARDY	41	20-8	Jean DUFFAU	35	5-10
Guy SEGUINOT	22	20-8	Roger GUIBERT	30	5-10
Firmin VEIGNEAU	49	20-8	Ernest LAVAL	41	5-10
Georges VEROULT	42	20-8	Désiré LEGENDRE	32	5-10
Carlo de BORTOLI	33	28-8	Louis LENOIR	37	5-10
Robert BUQUET	20	28-8	Louis MARTIN	40	5-10
André DIEZ	21	28-8	Pierre REBIERE	33	5-10
Lucien ENGROS	22	28-8	Alfred SEGUIN	28	5-10
Maurice FELD	18	28-8	Eugène SEROT	43	5-10
James HEROUT	19	28-8	Marcel VIGNE	38	5-10
Robert MARCHAND	27	28-8	Henry VINCENT	40	5-10
Rodriguez MARTIN	23	28-8	Alphonse FILLON	43	13-10
Robert PAVARD	20	28-8	André BIVER	21	19-10
René RODIER	21	28-8	Irénée APPERE	29	21-10
Jean VERGE	21	28-8	Gaston BERAUT	20	21-10
René VOUHE	20	28-8	Marie-Émile BESSEYRE	35	21-10
Raymond BERTOJO	60	29-8	Gaston CARRÉ	36	21-10
Paul DUC	42	29-8	Raymond DELAUNE	21	21-10
Fernand DROUIN	32	5-9	Georges DEMESY	46	21-10
Roger GRELAT	28	5-9	Henri DOUILLOT	41	21-10
Etienne CHAMPION	31	19-9	Edmond FANTIN	38	21-10
Heinrik HOLL	37	19-9	André FAURE	29	21-10
Frédéric BEDIEZ	43	25-9	Marcel FISCHER	29	21-10
Charles BERGEYRL	29	25-9	Édouard LARAT	41	21-10
Claude LORNAGE	50	25-9	Jean LEFEBVRE	21	21-10
Henri SAVIGNAC	37	25-9	René LEGRAND	38	21-10
			Raymond LOSSERAND	39	21-10
			Lucien MICAUD	19	21-10

Nom	Âge	Date d'exécution	Nom	Âge	Date d'exécution
Aimé BLONDIN	43	24-10	Gabriel TARDY	22	18-8
Roland COQUEUGNIOT	47	27-10	Henri BRUNET	41	29-9
Daniel DONAY	51	27-10	Paul FUCHS	26	31-9
Jean de LAUNOY	42	27-10			
Émile LOUYS	56	27-10			
Pierre STUMM	42	27-10			
Alfred VEGEL	50	27-10			
Victor GILLES	41	30-10			
Louis REMAUD	32	5-11			
Paul THIERRET	33	5-11			
Dimitri de ZOUBALOFF	40	12-11			
Jean BOURQUARD	23	4-12			
Henri PIERSON	22	4-12			
Nicolas JAKOBOVITS	40	7-12			

1944

Nom	Âge	Date d'exécution	Nom	Âge	Date d'exécution
1943					
Robert BECK	45	6-2	Marc BIZOT	22	7-3
Jean ARTHUS	17	8-2	André CHARLES	30	7-3
Jacques BAUDRY	20	8-2	André CHESNOT	22	7-3
Pierre BENOIT	17	8-2	Georges CITERNE	38	7-3
Pierre GRELOT	19	8-2	Maurice DECK	20	7-3
Lucien LEGROS	18	8-2	René DERVAUX	34	7-3
Clément DESUSCLADE	48	10-2	Marcel FRANÇOIS	32	7-3
Joseph COPLA	36	9-3	Robert HILDEBRANDT	36	7-3
Von CRACCIUM	32	9-3	Raymond JACLARD	24	7-3
Jaroslav MARTUNEK	34	9-3	André JOINEAU	22	7-3
Pierre JANAUD	31	17-3	Georges le TIEC	34	7-3
Alexis von ROSEN	31	3-4	Maurice QUIN	35	7-3
M. BEN AKLI SAHNOUN	36	27-4	Yves QUERE	26	7-3
Georges AGOUTIN	45	30-4	André TRUCHOT	21	7-3
André GARDES	29	30-4	Maxime VEDY	30	7-3
Pavel SIMO	20	22-5	Lucien VEVIE	30	7-3
Pierre POISSON	55	26-5	R. J. Marie CHOUEMENT	23	15-6
Cadis SOSNOWSKI	17	26-5	G. F. LETAILLANDIER	20	15-6
Albert COMPAROT	28	7-7	Jean-Émile BARIOL	23	20-6
R. Gustave DELHOMME	32	7-7	René-Julien GAGNE	23	20-6
Roger FORGET	23	7-7	Philippe LETAILLEUR	24	20-6
Denis LAVOGADE	23	7-7	Adrien René BERNARD	18	24-6
Jean MORVERAND	34	7-7	Ervin Émile MICHELOT	23	24-6
Albert GUESQUIN	22	9-7	Jules Eugène FONTAINE	38	24-6
Georges VALIET	30	9-7	Roger Joseph FONTAINE	17	24-6
			Hyacinth TILY	17	24-6
			Jacques DECHAMPS	20	1-7
			Louis GIRARD	22	1-7
			Georges HERREWYN	20	1-7
			Eugène JANNETON	41	1-7
			Raymond Pochon	20	1-7
			Roges Gustave BRIAS	22	4-7
			Guy Henri GORGET	23	4-7
			Jean Armand MORICE	24	4-7
			Roger Paul POUSSEREAU	27	4-7
			Rémy Émile ROUSSEL	27	4-7

Notice biographique

Adam Rayski est né en 1913 à Bialystok (Pologne). Il ne tardera pas, à peine adolescent, à adhérer à la « Gauche scolaire », une organisation à tendance marxiste pour en devenir rapidement le responsable.

Arrivé à Paris en 1932, il entreprend à la Sorbonne des études de journalisme, convaincu qu'il n'existe pas de meilleure arme, pour gagner l'adhésion des masses à une cause idéaliste, que la parole écrite.

En 1934, il entre au quotidien de gauche en langue yiddish, *La Presse Nouvelle*. Peu après, il fera partie de la rédaction de *L'Humanité* pour assurer les liens politiques avec le quotidien juif.

En juillet 1940, s'évadant d'un camp de transit de prisonniers de guerre à Nantes, il revient dans Paris occupé, au matin du 14 juillet. Il participe à la création du mouvement de résistance juive faisant partie de la MOI (Main d'Œuvre Immigrée), une structure sous l'influence communiste.

En septembre 1941, Adam Rayski est promu responsable national de la résistance juive MOI, dont la branche armée s'est illustrée par son héroïsme contre la Wehrmacht. Il occupera ce poste jusqu'à la fin de la guerre.

Il joue un rôle important dans la fondation du CRIF (Conseil Représentatif des Juifs de France), novembre 1943-avril 1944.

Il ne lâchera pas sa plume et s'en servira pour assurer la mémoire de cette période exceptionnelle, celle de la résistance juive, comme historien.

Adam Rayski est président de l'Union des Résistants et Déportés Juifs de France (URDF).

Site Internet : résistancejuive-franceurope.net

Sources documentaires et crédits photographiques

Ministère des Armées, Direction de la Mémoire et du Patrimoine

Archives historiques de la Préfecture de Police: fonds Brigades spéciales, côte GA 2029 et côte GB 101

Roger Schall

Centre de documentation et d'information (CDI) du lycée Buffon

Musée de la Résistance nationale à Champigny

Mairie du XV^e Arrondissement, état civil

Ministère de l'Air (BA 117)

"Mémoire Vivante", bulletin de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, n° 46, juin 2005

Annie Rapoport Rayski

Sandra Zemor, *Calligraphie, Nuit et Brouillard*, NN, 2005 ; encre et techniques mixtes

Henri Calet, *Les murs de Fresnes*, 1945, Ed. Viviane Hamy, 1993

Eric Conan et Henry Rousso, *Vichy. Un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994

Remerciements

M. Claude Charlot, directeur des Archives historiques de la Préfecture de Police

M. Richard WAGNER, adjoint administratif, service Archives et musée de la Préfecture de Police

Mme Christine Lévisse-Touzé, directrice du Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin

Professeur Ahlrich Meyer, Oldenburg (Allemagne)

Famille de Robert Beck

M. Pierre Rebière, président de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française et Amis

Famille de Cadis Sosnowski

Publications d'Adam Rayski

NOS ILLUSIONS PERDUES, Balland, Paris, 1985 (épuisé). Disponible en CD-Rom. Traduction allemande *Zwischen Thora und Partei*, Herderbücherei, Freiburg, 1987.

QUI SAVAIT QUOI? *L'extermination des Juifs 1941-1945*, avec S. Courtois, La Découverte, Paris, 1987.

LE SANG DE L'ÉTRANGER. LES IMMIGRÉS DE LA M.O.I. DANS LA RÉSISTANCE, avec S. Courtois et D. Peschanski, Fayard, Paris, 1989, 2^e édition 1994. Traduction allemande *L'Affiche rouge, Immigranten und Juden in der französischen Résistance*, Verlag Schwarze Risse, Berlin, 1994.

DE GAULLE ET LES JUIFS (1940-1944), publié par l'Union des Résistants et Déportés Juifs de France, Paris, juin 1994.

LE CHOIX DES JUIFS SOUS VICHY. ENTRE SOUMISSION ET RÉSISTANCE, La Découverte, Paris, 1992. Traduction américaine *The choice of the Jews under Vichy. Between Submission and Resistance*, publiée en association avec le Musée mémorial de l'Holocauste à Washington., University of Notre Dame Press, 2005

LA RAFLE DU VEL D'HIV., Mairie de Paris, juillet 2002

L'AFFICHE ROUGE, Mairie de Paris, novembre 2003

L'AGONIE ET LA REVOLTE DES DERNIERS JUIFS DU GHETTO DE VARSOVIE, publié en collaboration avec *La lettre des Résistants et Déportés Juifs de France* et *Notre Musée*, avril-mai 2003

LA RAFLE DU VEL D'HIV., Mairie de Paris, édition spéciale, juillet 2005

MAIRIE DE PARIS
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

paris
info
Paris.fr
Le 3975*
Journal à Paris
Parisocaux lumineux
mairie

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe